



## Document d'information tarifaire



**Nom du prestataire de compte : Aion Bank SA**

**Intitulé du compte: Compte Courant Light** (fait partie de la Souscription Light pour les Clients de Détail )

**Date: 01.04.2021**

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement dans le cadre de la Souscription Light. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes à propos de nos services dans nos Conditions Générales applicables aux Clients de Détail avec Souscription Light.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais	
<b>Services de compte généraux</b>		
Tenue du compte [Compte Courant Light]	Par mois	0 EUR
Inclut une <b>offre groupée de services</b> comprenant: - un compte courant à usage privé pour un titulaire de compte - une carte de débit avec des services de retraits en Belgique et à l'étranger - des relevés de compte électroniques - l'accès à l'Appli de la Banque	Par mois	0 EUR
<b>Paiements (à l'exclusion des cartes)</b>		
<b>Virement en EUR</b> - paiement en EUR avec carte de débit - transfert en EUR - débit direct en EUR (en tant que débiteur) - ordre permanent en EUR	Par paiement Par transfert	0 EUR 0 EUR 0 EUR 0 EUR
<b>Virements électroniques</b>	Par virement	0 EUR
<b>Virements papier</b>	Service non disponible	
<b>Virement manuel</b>	Service non disponible	
<b>Cartes et espèces</b>		
<b>Offre de carte de débit</b> - une carte de débit de remplacement en cas de perte ou de vol	Par mois Par carte	0 EUR 5 EUR

<b>Retrait en EUR</b> - retrait par carte de débit en Belgique et à l'étranger	- Pour les retraits jusqu'à 300 EUR 0 EUR - Pour les retraits supérieurs à 300 EUR 2% du montant excédant 300 EUR
<b>Retrait dans une devise autre que l'EUR</b> - retrait par carte de débit en Belgique et à l'étranger	- pour les retraits jusqu'à l'équivalent de 300 EUR dans la devise concernée 0 EUR - pour les retraits supérieurs à l'équivalent de 300 EUR dans la devise concernée 2% du montant excédant l'équivalent de 300 EUR dans la devise concernée
<b>Découverts et services connexes</b> - Découvert convenu  - Découvert non convenu	Votre taux d'intérêt est fixé dans votre Contrat de Facilité de Découvert.  0%
<b>Autres services</b>	
<b>Relevés de compte (électronique)</b>	Par relevé de compte 0 EUR